



TAP 2017-2018 15h45-16h30

Période du 06 novembre au 22 décembre 2017

Groupe 2 (GS)		LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
A 15H45	Mon enfant ne participe pas au TAP Je viendrai chercher mon enfant à l'école à 15h45	○	○	○	○
	Mon enfant participe au TAP ○ Mon enfant aura une activité différente chaque jour	Calendrier de l'Avent Atelier de Noel Pause cartable APC le lundi*			

Si mon enfant va à l'ALSH périscolaire le matin et le soir ainsi que les mercredis (de 12h00 à 18h) directement au Club Loisirs et Culture. Si mon enfant va à la cantine de 12h00 à 13h30 (Régie mairie hors en mairie).

* Si votre enfant est inscrit aux APC par les enseignants, il ne fera pas d'activité TAP ce jour-là.

**seules les personnes autorisées et donc inscrites dans le dossier pourront récupérer votre enfant

Reçu en mairie le	N°
-------------------	----

ENFANT :

NOM : _____

PRENOM : _____

CLASSE : GS

Le _____

Signature :

A remettre au plus tard le 10 octobre 2017 en mairie

Descriptif Activités Période de Septembre à Octobre 2017 :

Les activités TAP maternelle : durée 45 mn lundi, mardi, jeudi et vendredi :

Ce sont des activités d'éveil qui permettent de sensibiliser l'imagination, la créativité tout en utilisant des matières et du matériels spécifiques (coloriage, découpage, collage)

Plus de Tap Sieste à compter de novembre. Les enfants de PS découvriront en compagnie des MS des activités d'éveil ou des temps pause cartable.

Les activités pause cartable permettent une fois par semaine de laisser un temps libre de l'enfant selon la météo l'activité se fait dans la cour de l'école ou dans une salle.

Intervenant : ATSEM et animateurs du club loisirs et culture

Rappels TAP (en référence au règlement intérieur)

- Les enfants, avec leur famille, **s'engagent pour la période** à suivre les ateliers dans lesquels ils sont inscrits.
- Pour toute absence **exceptionnelle** (rendez-vous médical, évènement familial) et si vous devez récupérer votre enfant plus tôt, prévenez la mairie au : 02 47 50 68 09 ou le club Loisirs et Culture au 02 47 50 27 10 ; **surtout venez en mairie signer une décharge en mairie**
- **Respect de la Charte commune Ecole-Cantine-TAP-Club**